

# La définition et l'expression du consentement sexuel à l'Université : une étude qualitative exploratoire auprès d'étudiants français

*Definition and expression of sexual consent in University: an explorative qualitative study among French students*

Julia Derveaux<sup>1</sup>, Massil Benbouriche<sup>1,2</sup>, Léa Quintard<sup>1</sup>, Mathilde Verleye<sup>1</sup>, Zoé Voisin<sup>1</sup>, Dominique Trottier<sup>2,3</sup>, Caroline Desombre<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Laboratoire PSITEC (Psychologie : Interactions, Temps, Émotions, Cognitions), Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq, France

<sup>2</sup> Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, Montréal, Canada

<sup>3</sup> Département de psycho-éducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Québec, Canada

## Mots-clés

consentement sexuel,  
violences sexuelles,  
université, jeunes adultes,  
sexualité

**RÉSUMÉ** — Les violences sexuelles représentent un problème social majeur dont s'emparent de plus en plus les Universités. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2023) a notamment opté pour une campagne de communication pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Dans l'optique d'une prévention efficace, une meilleure compréhension des différentes dimensions du consentement sexuel, incluant sa définition et son expression, apparaît indispensable. À cette fin, des *focus groups* ont été réalisés auprès d'un échantillon français d'étudiants de licence afin de leur permettre d'exprimer librement et spontanément leurs croyances et normes sur le consentement sexuel. Vingt participants, dont 11 femmes âgées en moyenne de 20,5 ans, et 9 hommes, âgés en moyenne de 22 ans, étaient répartis selon leur genre. Trois groupes de femmes et deux groupes d'hommes, composés de trois à cinq participants, ont échangé sur le sujet et leurs discussions ont été enregistrées. Une analyse thématique a permis de mettre en évidence plusieurs résultats. En effet, les étudiants définissent le consentement sexuel comme un accord verbal pour participer à une relation sexuelle et n'utilisent pas les mêmes indices pour exprimer leur consentement et non-consentement sexuel. Les femmes privilégient des indices non verbaux contrairement aux hommes qui utilisent plutôt des indices verbaux. De plus, l'expression du consentement sexuel diffère selon le

**Pour citer cet article.** Derveaux J, Benbouriche M, Quintard L, Verleye M, Voisin Z, Trottier D, Desombre C. La définition et l'expression du consentement sexuel à l'Université : une étude qualitative exploratoire auprès d'étudiants français. *Sexologies* 2024 ; 33(4) : 238-249. doi : 10.1684/sexol.2024.052

---

© Aius. Publié par JLE. Tous droits réservés.

Correspondance : M. Benbouriche <[massil.benbouriche@univ-lille.fr](mailto:massil.benbouriche@univ-lille.fr)>

lieu, la nature du comportement, la consommation d'alcool, ou encore le genre de l'individu. Ces résultats mettent en lumière la manière dont les étudiants français définissent et expriment leur consentement sexuel, ainsi que les différences liées au genre. Cette étude permet ainsi une meilleure compréhension de la thématique avec pour objectif final d'aider à développer des programmes de prévention plus adaptés afin de lutter contre les violences sexuelles à l'Université.

#### Keywords

sexual consent, sexual violence, university, young adults, sexuality

**ABSTRACT** — *Sexual violence constitutes a major social issue which is increasingly being addressed by Universities. The French Ministry of Higher Education and Research (2023) opted for a communication campaign in the fight against gender-based and sexual violence. To effectively contribute to sexual violence prevention, gaining a deeper understanding of the various dimensions of sexual consent, including its definition and expression, is crucial. To this end, focus groups were conducted on a French sample of undergraduate students in order to allow the free and spontaneous collection of participants' beliefs and norms on the topic of sexual consent. Twenty participants, including eleven women averaging 20,5 years and nine men averaging 22 years, were divided by gender. Thus, three groups of women and two groups of men between three and five participants each were created and recorded on their exchanges on the subject. Thematic analysis highlighted several results. Students define sexual consent as a verbal agreement to participate in a sexual relationship, and they do not use the same cues to express sexual consent and non-consent. Women tend to use nonverbal cues unlike men who are more likely to use verbal cues. In addition, the expression of sexual consent differs depending on the location, the nature of the behavior, the consumption of alcohol or even the gender of the individual. These results highlight how French students define and express their sexual consent, and the differences that may exist according to gender. Thus, this study allows a better understanding of the thematic with the final goal of helping developing prevention programs fighting to reduce sexual violence in university settings.*

Les violences sexuelles constituent une problématique sociétale majeure aux conséquences importantes, aussi bien sur le plan humain que social. En 2023, 114 000 violences sexuelles<sup>1</sup>, sur majeurs ou sur mineurs, ont été enregistrées par les forces de l'ordre avec une incidence particulièrement élevée à l'adolescence et au début de l'âge adulte (ministère de l'Intérieur, 2023), sans que les données officielles ne permettent de rendre compte de l'incidence, et donc de la prévalence réelle des violences sexuelles. À ce titre, les données issues des enquêtes de victimation indiquent qu'au moins une femme sur cinq et au moins un homme sur 10 déclarent avoir été victimes d'un viol ou d'une tentative de viol depuis l'âge de 14 ans (Benbouriche et Parent, 2018). Selon les données de

l'Organisation mondiale de la santé (2021), les taux de victimisation sexuelle seraient alors plus élevés chez les femmes âgées de 15 à 25 ans. À titre d'illustration, entre 10 à 20 % des étudiants admettent avoir déjà commis un viol ou une tentative de viol (Abbey *et al.*, 2014 ; Trottier *et al.*, 2021), alors qu'une étudiante sur trois déclare avoir été victime d'un viol ou d'une tentative de viol (Koss *et al.*, 2022 ; Trottier *et al.*, 2021), soulignant l'importance de mieux comprendre les facteurs impliqués dans la survenue des violences sexuelles chez les jeunes adultes. Dans ce contexte, cette étude s'est intéressée à la définition et à l'expression du consentement sexuel chez des étudiants français, ainsi qu'à leurs représentations, opinions et normes sur cette thématique.

<sup>1</sup> Les violences sexuelles regroupent les viols, les agressions sexuelles, les atteintes sexuelles, les violences sexuelles non physiques, les exploitations sexuelles et les exhibitions sexuelles.

### Définition et expression du consentement sexuel des adolescents

Les résultats suivants ont été obtenus sur une population non française et sont étudiés dans cet article dans un objectif d'exploration de la thématique du consentement sexuel en France.

Dans une perspective de compréhension du phénomène des violences sexuelles, de nombreuses recherches se sont intéressées à la notion de consentement sexuel. Ce dernier renvoie à un accord donné librement pour s'engager, ou non, dans une relation sexuelle (Beres, 2014). À l'inverse, l'absence de consentement est alors au cœur de la définition des violences sexuelles.

Pour mieux comprendre la notion de consentement sexuel chez une population étudiante, il est important de s'intéresser à la manière dont les personnes ont pu exprimer et percevoir le consentement durant leur adolescence, période où la découverte de la sexualité et de la relation au corps fait partie intégrante du développement de tout individu. Cependant, la notion de consentement sexuel est rarement discutée dans les cours d'éducation à la sexualité durant l'ensemble du cursus scolaire, de la maternelle au secondaire, dans les écoles aux États-Unis (Willis et al., 2018).

En France, l'article L.312-16 de la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001, inscrite dans le Code de l'éducation, prévoit trois séances annuelles d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle au collège et au lycée. Cependant, une enquête réalisée par le collectif #NousToutes indique que ces séances sont rarement mises en œuvre dans les faits. En effet, en moyenne, les répondants de l'étude auraient bénéficié de 2,7 séances d'éducation à la sexualité au cours de leur scolarité entière, comparativement aux 21 séances prévues par la loi. De plus, les sujets abordés seraient axés principalement sur les aspects biologiques tels que les organes génitaux et la reproduction, mais très peu sur l'égalité, le respect au corps, les violences sexistes et sexuelles, etc. (Barre et al., 2021). D'ailleurs, dans son article sur l'importance de l'éducation à la sexualité, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (2023) ne mentionne pas une seule fois le terme « consentement sexuel ». Ainsi, et dans l'objectif de sensibiliser les adolescents à la notion de consentement sexuel, quelques études se sont intéressées à

la manière dont ces adolescents définissaient et exprimaient celui-ci. Dans une étude qualitative menée par Righi et al. (2019) auprès d'une population américaine, la définition du consentement sexuel chez des élèves de lycée était en général exprimée par un accord verbal ou une permission de se livrer à une activité sexuelle, et serait le résultat d'une conversation incluant les mots « oui », « non », « ok », ou « permission ». De plus, il semblerait que la plupart des jeunes comprennent la notion de consentement sexuel, bien qu'ils mettent l'accent sur le fait qu'il soit donné, plutôt que demandé (Coy et al., 2013).

Concernant la manière dont ils expriment leur consentement, les adolescents américains définissent le consentement comme une permission et une mutualité (Righi et al., 2019). Cependant, en situation « réelle », les adolescents seraient moins capables d'identifier comment ils ont décidé d'accepter d'avoir des relations sexuelles. Alors que pour certains adolescents, le consentement nécessite une conversation sur la volonté, la majorité pense l'exprimer par des signaux non verbaux. Notons aussi qu'il semblerait que certains garçons verbalisent l'idée que la fille se doit d'exprimer son consentement sexuel et le garçon de prendre l'initiative (Righi et al., 2019). Une récente étude sur l'approche psychosociale des représentations médiatiques du consentement sexuel (Gilles-Noguès, 2023) indique que la sexualité et le consentement sont généralement représentés dans les médias à travers des indices non verbaux et des signes explicites, contribuant notamment à la formation de scripts sexuels (Gagnon, 1999). Ces scripts sont des schémas cognitifs regroupant les connaissances sur les séquences prototypiques des relations sexuelles, qui peuvent influencer la façon dont les adolescents expriment leur consentement sexuel (Beres, 2007 ; Righi et al., 2019).

### Définition et expression du consentement sexuel des adultes et jeunes adultes

Les résultats suivants ont été obtenus sur une population non française et sont étudiés dans cet article dans un objectif d'exploration de la thématique du consentement sexuel en France.

Dans une étude quantitative de Jozkowski *et al.* (2014), la majorité des étudiants adultes américains définissaient le consentement comme un accord pour avoir des relations sexuelles, ou comme deux personnes désireuses d'avoir des relations sexuelles entre elles, et 16,2 % des étudiants ont défini le consentement comme dire « oui » au rapport sexuel. Aussi, une étude de Ferro *et al.* (2008) suggère que, pour la majorité des adultes ou jeunes adultes, une fois que la relation entre deux individus était établie, il ne leur semblait pas forcément pertinent de discuter du consentement sexuel. Ainsi, le consentement sexuel serait plutôt utilisé comme un « événement discret » plutôt qu'un « échange continu » et serait étroitement lié à des attitudes et à des croyances erronées relatives au consentement sexuel dont une grande partie a été explorée dans le cadre de recherches portant sur l'adhésion aux mythes du viol. Par exemple, un article de Courtois *et al.* en 2021 pointe du doigt certaines croyances erronées sur le viol telles que : « Quand il s'agit de contacts sexuels, les femmes s'attendent à ce que les hommes prennent les commandes », « Si une femme invite un homme chez elle pour prendre un café après une soirée, cela signifie qu'elle veut avoir des relations sexuelles », ou encore « Si une fille ne dit pas « non », elle ne peut pas se plaindre de viol ». De plus, d'après Beres (2014), il existe une différence entre la compréhension des participants du consentement sexuel et leur compréhension de la communication de la volonté à avoir des relations sexuelles, d'où l'importance de s'intéresser à la manière dont les adultes et jeunes adultes expriment leur consentement sexuel afin d'ajuster les programmes de prévention luttant contre les violences sexuelles.

Différentes recherches suggèrent que la majorité des adultes, comme les adolescents, exprimeraient leur consentement plus fréquemment par le biais d'indices non verbaux (Orchowski *et al.*, 2020 ; Palermo *et al.*, 2021). Ceux-ci peuvent s'exprimer notamment par des gestes ou mouvements tels qu'embrasser ou toucher le ou la partenaire. De plus, bien que le consentement aux relations sexuelles soit implicite pour de nombreux types d'activités sexuelles (toucher la poitrine, les parties génitales...), il serait plutôt communiqué explicitement pour les relations sexuelles orales, les rapports sexuels et les comportements initiaux comme les baisers par exemple (Hall, 1998). Alors que

certains auteurs s'accordent sur le fait que donner son consentement sexuel est transmis de manière non verbale, une étude d'O'Byrne *et al.* (2006) suggère également l'importance des méthodes non verbales dans le non-consentement sexuel chez des participants adultes qui refusaient les avances sexuelles du ou de la partenaire, principalement par une expression de refus sur leur visage, comme une grimace par exemple. Pour eux, exprimer son refus verbalement impliquerait la formulation d'excuses pouvant paraître blessantes, et se ferait par l'utilisation de mots plus « vagues » (par exemple, remplacer « faire l'amour » par « faire ça »). Il existe également une différence genrée dans la manière d'exprimer et d'interpréter le consentement d'autrui (Jozkowski *et al.*, 2014). En effet, les femmes seraient plus susceptibles que les hommes d'utiliser une combinaison d'indices verbaux (donner la permission pour entamer une relation sexuelle, demander si le ou la partenaire a un préservatif...) et non verbaux (embrasser, avoir un contact physique, prendre la main...) pour indiquer leur consentement à une activité sexuelle. D'autres facteurs influencent la communication du consentement sexuel, tels que la nature du comportement sexuel (ex : embrasser, cunnilingus, rapports vaginaux-péniens), (Hall, 1998 ; Humphreys, 2007), mais aussi le type de relation (relation exclusive ou relation libre) et la durée de la relation entre les partenaires (le consentement est plus susceptible d'être communiqué verbalement la première fois qu'un couple à des rapports sexuels, que lors de relations à long terme) (Beres, 2014 ; Jozkowski *et al.*, 2014). Par ailleurs, dans une étude de Jozkowski *et al.* (2014b), des participants adultes rapportaient que les hommes étaient perçus comme ayant le rôle d'initier des comportements pour indiquer leur envie de s'engager dans une relation sexuelle, tandis que les femmes le rôle d'y répondre, soit en suivant la démarche de l'homme, soit en résistant à ses avances. Ces études sont une première étape importante dans la compréhension et la communication du consentement sexuel chez une population adulte dans le contexte américain. En effet, il semblerait que l'expression du consentement se traduise principalement par des indices non verbaux, et que les croyances et les représentations sociales, notamment relatives au genre, influenceraient et modèleraient cette expression. Alors que ces croyances et représentations sociales sont susceptibles

de différer d'un contexte culturel à l'autre (Berjot et Delelis, 2013), aucune étude, n'a permis – du moins à notre connaissance – d'interroger la définition et l'expression du consentement sexuel en France, *a fortiori* auprès d'étudiants.

### Objectifs

L'objectif de cette recherche était d'étudier les différentes dimensions du consentement, notamment sa définition, son expression et son importance, auprès d'un échantillon d'étudiants français. Plus précisément, nous cherchions à observer si l'expression du consentement sexuel différait selon la nature des actes, les lieux d'échanges, ainsi que l'alcoolisation des partenaires. Aussi, nous souhaitions analyser si les étudiantes et les étudiants définissaient et exprimaient le consentement sexuel de la même manière. Nous nous attendions à ce que les étudiants français définissent le consentement sexuel comme un accord pour avoir une relation sexuelle, et qu'il existerait des différences selon le genre quant à la manière dont ils ou elles l'expriment.

### Méthodologie

Cette étude a été réalisée après l'approbation du comité d'éthique de la recherche de l'Université de Lille.

La méthode des *focus groups* a été utilisée afin d'explorer plus en profondeur une thématique imposée au préalable, et d'observer une dynamique de groupe qui favorise l'échange et la discussion. Cette méthode est utilisée de manière organisée et structurée avec l'intervention d'animateurs qui guident le groupe à l'aide de questions et de relances. Elle constitue une méthode d'investigation pertinente puisqu'elle permet de recueillir de façon spontanée et libre les représentations sociales, les croyances, les normes et les opinions des individus sur un sujet donné (Barbour et Morgan, 2017).

L'échantillon de notre étude était composé de 20 étudiants de licence. Afin qu'ils s'expriment librement sur la thématique, sans que la présence d'un genre opposé n'influence leurs réponses, les *focus groups* étaient non mixtes. Conformément aux recommandations de Barbour et Morgan (2017) et Morgan (1997), trois à cinq femmes d'une part et trois à cinq

hommes d'autre part, étudiants en licence, ont été répartis de manière non mixte dans respectivement trois et deux groupes distincts. De même, afin d'atteindre la saturation attendue, et puisque cette étude s'intéressait à une seule caractéristique démographique identifiée, à savoir le genre, deux à trois *focus groups* par genre ont été suffisants pour apporter une compréhension complète de la problématique et en extraire les nuances (Barbour, 2007 ; Greenbaum, 2000 ; Krueger et Casey, 2009 ; Morgan, 1997). Les *focus groups* étudiantes ont eu lieu à l'Université de Lille, tandis que ceux des étudiants ont quant à eux été réalisés en visioconférence car la moitié des participants ne vivaient pas à Lille ou ses alentours. Les *focus groups* étaient effectués en présence d'une ou de deux chercheuses et suivaient une grille d'entretien réalisée au préalable. Le consentement libre et éclairé des participants était demandé, avec la possibilité de quitter le groupe à tout moment.

Pour recruter des étudiants en licence, les modératrices du projet ont diffusé une annonce de recrutement (cf. *Matériel supplémentaire*\*) à destination des étudiants *via* différents secrétariats de licence à l'Université, les réseaux sociaux, ou *via* des connaissances. L'annonce comportait un QR Code permettant aux étudiants de s'inscrire à l'étude. Au total, 31 personnes ont scanné le code et complété le questionnaire socio-démographique généré grâce à LimeSurvey. Le questionnaire durait environ cinq minutes et comprenait cinq questions : « En quelle année d'étude êtes-vous ? (L1, L2, L3) » ; « Quel domaine étudiez-vous ? (psychologie, droit, histoire, etc.) » ; « À quel genre vous identifiez-vous ? » ; « Seriez-vous intéressé-e pour participer à notre recherche (*focus group*) ? » ; « Si oui, veuillez transmettre votre adresse mail dans l'encadré ci-dessous, afin que l'on puisse vous contacter par la suite ». Après avoir pris contact avec chaque candidat, nous avons mis en évidence des disponibilités communes, et annoncé les dates des *focus groups* ayant permis de retenir 20 participants. La durée des *focus groups* était d'environ 1 heure et 15 minutes. La majorité des étudiants ont pu exprimer leur motivation à participer à l'étude par une envie d'échanger sur une thématique d'actualité qui les touchait particulièrement, mais aussi dans une optique de faire avancer la recherche sur l'élaboration de programmes de prévention efficaces luttant contre les violences sexuelles.

Le déroulé des *focus groups* comprenait plusieurs étapes. La première étape consistait en des remerciements, un rappel du projet et de ses objectifs, un rappel des droits des participants, ainsi qu'une demande d'accord pour les enregistrer sur un dictaphone. L'anonymisation des retranscriptions et la confidentialité des réponses étaient également soulignées. La deuxième étape invitait les participants à échanger sur différentes parties relevant du consentement sexuel, telles que son importance, sa définition, ou son expression. Enfin, la dernière étape permettait de synthétiser, débriefer, et redéfinir ensemble (intervenantes et étudiants) certains concepts relatifs au consentement sexuel. L'objectif étant d'avoir une idée plus claire de ce qu'est le consentement sexuel, et de souligner l'importance de mieux comprendre et sensibiliser au consentement. Un dernier remerciement était formulé et des numéros de personnes à contacter en cas de besoin étaient distribués. Pour réaliser ces *focus groups*, une grille d'entretien (cf. *Matériel supplémentaire*) a été utilisée. Elle a permis de recueillir des propositions de définition et une réflexion sur l'importance du consentement sexuel du point de vue des participants, mais aussi de comprendre leurs représentations et attitudes personnelles envers le (non) consentement via le recours à des scripts fictifs de rencontres envers lesquels les participants devaient réagir.

Les impressions, opinions et avis des participants ont ainsi été recueillis et ont fait l'objet d'analyses qualitatives. Afin de traiter au mieux les données, les séances de *focus group* ont été enregistrées à l'aide d'un dictaphone avec l'accord des participants. Les enregistrements ont ensuite été utilisés uniquement pour la retranscription par les chercheuses, puis supprimés une fois cette étape terminée. L'analyse des données s'est ensuite basée sur les transcriptions verbatim anonymisées, mais aussi sur les échanges, les notes et le débriefing entre les chercheuses ayant animé les *focus groups*. Une fois la retranscription faite, nous avons utilisé une grille de codification afin de faire ressortir les différentes thématiques et mots-clés émergeant du *focus group*, et de permettre une analyse de contenu catégorielle des discussions. La codification s'est faite principalement à l'aide de Nvivo, un logiciel permettant de structurer, hiérarchiser et faciliter la comparaison des données, codées dans le but d'examiner leurs régularités ou irrégularités (Mortelmans,

2024). L'analyse de contenu catégorielle permet un découpage en unités des discussions, puis une classification de ces unités en catégories, avec pour finalité l'obtention d'une description et d'une interprétation des données obtenues (Bardin, 2013) visant à en savoir plus sur la manière dont les étudiants définissent et expriment le consentement sexuel.

## Résultats

Afin de mentionner les participants tout en préservant l'anonymat, nous avons attribué des prénoms aléatoires, suivis d'un tiret (\_), d'une lettre selon le genre (F = femme et H = homme), ainsi que d'un chiffre indiquant l'ordre de passation des *focus group* (ex : Marie\_F2 = une participante femme du *focus group* 2). Notre étude comprenait onze femmes ( $n = 11$ ) avec une moyenne d'âge de 20,54 ans. Toutes suivaient des études de psychologie, à l'exception d'une personne (science de l'éducation et de la formation). Trois femmes étaient en licence 1 (L1), quatre en licence 2 (L2) et quatre en licence 3 (L3). Nous avons également neuf hommes ( $n = 9$ ) avec une moyenne d'âge de 22 ans. Deux étaient en licence 1, 2 ou 3 de psychologie, les autres étudiaient dans des domaines différents. Sept hommes étaient en licence 3 (L3), et deux hommes en licence 2 (L2).

## Définition et expression du consentement sexuel chez les étudiantes

Les participantes définissent le consentement sexuel comme « être d'accord » ou « donner son accord » pour avoir une relation sexuelle, souvent suivi du verbe « verbaliser ». Par exemple, Marie\_F2 a défini le consentement comme étant : « *Un accord verbalisé concret sur bah... ce qui va se passer ensuite (...) et que les deux sont d'accord pour faire ce genre de choses* ». Notons que la majorité des participantes parlaient de « donner » son consentement plutôt que de le « demander ». Par exemple, Agathe\_F3 a déclaré « *Quand il y a une relation qui démarre, une relation sexuelle, il y a un consentement qui est donné* ». Une notion « d'ambiguïté » était également mentionnée par les participantes, et se rapportait principalement à la spécificité du consentement sexuel et le fait que le consentement se doit d'être réactualisé. Par exemple, Rachel\_F2 a rapporté « *Il faut vraiment s'assurer que tout le long de l'acte, que ça soit OK pour les deux* ».

*Et puis après il faut que les deux personnes soient d'accord à chaque moment, pas qu'au début ».*

Concernant l'expression du consentement sexuel, les participantes étaient invitées à réfléchir à une situation donnée à l'aide d'un scénario (cf. grille d'entretien), où leur opinion était requise. Elles ont insisté dans un premier temps sur le fait qu'une femme pouvait exprimer verbalement son consentement sexuel à un homme. Solène\_F1 dira par exemple : *« Je pense qu'elle peut lui en parler »*. Au cours de la discussion, les participantes ont également mentionné l'existence d'une dimension physique qui pouvait se traduire par un rapprochement ou une proximité. Par exemple, Laura\_F1 a dit *« (...) je pense qu'il y a une dimension physique et verbale qui doit coexister (...) par exemple, serrer un peu plus la main ou mettre la main au-dessus pour (...) qu'il y ait un contact physique des deux côtés »*. Marie\_F2 a rapporté : *« Ouais, des jeux de regard aussi parfois, ça peut toujours faire comprendre qu'on a envie d'un rapprochement »*. En revanche, lorsque les participantes donnaient leur point de vue sur la manière dont une personne devrait exprimer son non-consentement sexuel, elles rapportaient un manque de verbalisation par peur de blesser la personne en face, mais aussi l'incertitude de la réaction du partenaire. Solène\_F1 a rapporté : *« Je trouve ça compliqué dans cette situation de verbaliser dans le sens où on ne sait pas comment la personne va le prendre »*. Eloïse\_F3 a indiqué : *« (...) je mettrai les pincettes pour ne pas blesser la personne »*. Dans une situation plus personnelle, relative aux participantes elles-mêmes, la majorité rapportait ne pas utiliser la parole, et que la recherche de contact physique ou de mimiques faciales suffisait à traduire qu'elles avaient envie d'aller plus loin : *« (...) Je lui serre la main »* (Marie\_F2) ou encore *« (...) un petit sourire en mode, oui... »* (Charlotte\_F1). De plus, elles déclaraient ne pas exprimer leur consentement sexuel de manière verbale. Laura\_F1 a ainsi indiqué : *« C'est vrai que personnellement, je...c'est vrai qu'on ne va pas dire je suis d'accord, je veux (...) »*. Les participantes ont également rapporté utiliser l'envoi de message (SMS, réseaux sociaux) pour exprimer leur consentement. Jade\_F3 a dit : *« Et je pense que ça peut être bien aussi de voir ça par message parce qu'en face, c'est compliqué d'aborder le sujet (...) »*. Pour l'expression du non-consentement sexuel, les participantes déclaraient ne pas verbaliser leur refus. Romane\_F2 et Laura\_F1 ont indiqué : *« (...)*

*je resterais quand même sur le fait d'avoir le mouvement de recul » ; « (...) essayer de tout doucement me détacher physiquement ou essayer de détourner l'attention sur les conversations ou sur quelque chose (...) »*. Les participantes ont ainsi précisé que la verbalisation de leur non-consentement pourrait blesser l'autre, et ne serait employée qu'uniquement si la personne d'en face insiste. Par exemple, Laura\_F1 a indiqué *« Et si vraiment on voit que la personne est insistante ou continue, c'est possible de verbaliser, pas forcément méchamment, mais dire ben en fait, je vois que tu fais ça, mais je n'en ai pas envie de mon côté donc bah stop quoi »*.

Concernant l'expression du consentement selon les comportements, les étudiantes exprimaient une notion « d'étapes » ou de « degré ». Charlotte\_F1 a dit *« Pour moi il y a un degré (...) il y a une intensité du geste et de l'importance du geste, de sa signification aussi. (...) Je serai plus encline à accepter qu'on prenne la main que passer à l'acte sexuel. (...) Enfin, pour moi, c'est assez graduel, c'est comme une échelle où il y a, voilà, se tenir la main, s'embrasser, commencer à avoir un contact physique, se toucher tout ça... Et après l'acte sexuel. »*. À propos de l'expression du consentement et du non-consentement sexuel selon l'endroit où les participantes se trouvaient, celles-ci rapportaient qu'il serait plus facile de le verbaliser dans un lieu considéré comme public, avec des personnes étrangères ne faisant pas partie de leurs connaissances. Mathilde\_F3 a ainsi indiqué : *« Je pense que dans un bar, c'est plus facile dans le sens où il y a du monde autour. Enfin, on peut être plus libre d'être franc et direct »*. Enfin, un facteur pouvant modifier l'expression du consentement des étudiantes a également été mis en évidence par les participantes elles-mêmes : il s'agit de la consommation d'alcool. Des étudiantes ont rapporté : *« (...) l'alcool, ça me donne une fluidité, j'ai pas peur donc je peux y aller et voilà »* (Emma\_F3) ou *« Enfin avec l'alcool, je suis désinhibée, donc je vais, en tout cas, me lâcher plus et je vais faire des choses que je m'autorise pas forcément quand je suis totalement sobre et du coup, je peux être tactile alors que je ne suis pas spécialement sobre (...) j'aurais des comportements plus ouverts et je pourrais avoir des comportements peut être qui peuvent porter à confusion »* (Marie\_F2). Ces comportements, pouvant « porter à confusion » chez les participants, n'ont toutefois pas été explicités davantage au cours de l'échange.

## Définition et expression du consentement sexuel chez les étudiants

Les participants masculins ont défini le consentement sexuel comme un accord mutuel entre deux personnes pour approfondir une relation. Cet accord s'accompagnerait d'une notion de respect de l'autre, de ses limites et de sa parole. Par exemple, Amir\_H2 a défini le consentement sexuel comme « *une sorte d'accord (...) entre deux personnes qui sentent que l'un et l'autre sont en confiance pour aller plus loin* ». Louis\_H1 a ajouté : « *c'est juste une histoire de respect en fait* ». Les participants ont également mentionné le fait que le consentement ne serait pas figé et qu'il pouvait être amené à changer au cours du temps : « *Ce n'est pas parce qu'il y a un oui à un moment donné ou un non à un autre moment, que ça ne peut pas changer. C'est s'assurer sans arrêt, en fait, lui redemander, si l'autre est d'accord pour aller plus loin* » (Amir\_H2). Noah\_H2 a complété : « *(...) le consentement n'est pas absolu. Un consentement peut être amené à évoluer (...) de s'assurer du consentement de façon perpétuelle quoi, sur la durée* ».

Concernant l'expression du consentement sexuel, lorsque les participants étaient invités à réfléchir à une situation donnée à l'aide d'un scénario où leur opinion était requise, ils ont précisé que l'homme pouvait verbaliser son envie : « *La parole principalement, euh lui dire directement euh voilà lui poser des questions quant à ce qu'elle voudrait, pour la suite du rendez-vous quoi* » (Dylan\_H2), mais aussi utiliser des gestes « *à sa place, je pense que j'essaierai juste de montrer que je rentre dans son jeu et par mes gestes, mes actions, lui faire comprendre que ça me déplaît pas et que c'est OK avec moi quoi* » (Mathis\_H2).

Concernant le non-consentement sexuel, et selon les participants, deux réactions semblaient possibles dans une situation donnée : verbaliser de ne pas avoir envie d'aller plus loin, et utiliser la distance physique. Afin d'exprimer leur propre consentement sexuel, les participants disaient utiliser majoritairement la verbalisation et les demandes, plutôt que des indices non verbaux. Mathis\_H2 a ainsi indiqué : « *Personnellement, je ne suis pas trop gêné de ce côté-là de demander et de l'exprimer directement* ». Mattéo\_H1 a complété en précisant : « *Ouais, la verbalisation (...) le moins d'ambiguïté c'est mieux* ». Pour exprimer leur non-consentement, certains participants déclaraient utiliser la distance physique de peur de blesser verbalement

la personne, d'autres déclaraient préférer verbaliser afin d'éviter d'être trop brutaux et irrespectueux dans les réactions physiques. Par exemple, Amir\_H2 a indiqué : « *(...) si la personne commence à toucher l'un et cetera, s'écarter un petit peu et faire comprendre sans vraiment le dire, parce que oui, ce n'est pas forcément simple pour tout le monde. Cette peur aussi de blesser l'autre, c'est de pas donner de réciprocité dans les gestes de la personne* », alors que Mattéo\_H1 a indiqué « *La meilleure solution, c'est de lui demander (...) pourquoi tu me prends la main ? Je pense que c'est le moins radical, enfin la moins radicale des solutions* ».

En ce qui concerne l'expression du consentement et du non-consentement sexuel en fonction du lieu, les participants ont expliqué qu'ils préféreraient utiliser la distance physique dans un lieu considéré comme public, afin d'éviter de blesser la personne en verbalisant leur non-consentement en présence d'autres personnes. Mattéo\_H1 et François\_H2 ont respectivement indiqué : « *Peut-être dans un parc ou dans un cinéma où tu te sens plus en privé, je pense que je ne mettrais pas de distance physique, (...) mais t'es dans une soirée, vraiment, t'évites la personne quoi* » ; « *Être plus délicat, essayer de pas trop, euh... s'il y a du monde, humilier la personne, même sans le vouloir hein, même sans que ce soit, euh volontaire, (...) essayer d'être plus discret* ». Concernant l'expression du consentement selon les comportements, les étudiants ont exprimé l'existence d'une « hiérarchie » de comportements et que leur comportement variait en fonction de celle-ci. Par exemple, Romain\_H1 a indiqué : « *Pour tenir la main ou embrasser, ce serait peut-être un peu plus... non verbal. Par contre pour une relation sexuelle, je pense que je m'exprimerais beaucoup verbalement* ».

## Discussion

### La définition et l'expression du consentement sexuel chez des universitaires

La majorité des étudiants définissaient le consentement sexuel comme étant un accord pour participer à une relation sexuelle. Cet accord serait majoritairement verbal, conformément aux études disponibles auprès d'une population adolescente et étudiante (Jozkowski et al., 2014 ; Righi et al., 2019). De plus, alors que la plupart des études sur la définition du consentement sexuel par une population adolescente ou adulte parlent d'un accord verbal donné (Beres, 2014 ; Coy

et al., 2013), notre étude a pu mettre en évidence une différence selon le genre, puisque le consentement serait principalement donné chez les étudiantes, alors qu'il serait demandé chez les étudiants. Cette distinction n'est pas sans rappeler la manière dont les comportements d'initiation aux relations sexuelles diffèrent selon le genre. En effet, plusieurs études suggèrent que la socialisation de genre en matière de comportements sociaux et sexuels contribuerait à expliquer que les filles et les femmes aient plutôt des comportements dits « passifs », et les garçons et les hommes plutôt des comportements dits « initiateurs » (Jozkowski et al., 2014b ; Righi et al., 2019). Une dernière dimension de la définition du consentement sexuel, cette fois commune aux deux genres, relève de sa spécificité. En effet, nos résultats contredisent l'étude de Ferro et al. (2008) et montre que les étudiants définissent le consentement sexuel comme étant une notion à aborder de manière continue dans une relation, et qu'il ne relèverait pas d'un événement discret. Cependant, la façon dont les étudiants pouvaient « aborder de manière continue » la notion de consentement dans une relation n'a pas été plus explicitée par ces derniers.

Concernant l'expression du consentement sexuel dans une situation donnée, la majorité des étudiants ont exprimé qu'un individu pouvait utiliser des indices verbaux dans un premier temps, mais aussi non verbaux dans un second, pour exprimer son consentement sexuel. Les indices verbaux passeraient par l'expression orale et claire du comportement souhaité, indépendamment du genre. Les indices non verbaux associés se rapportaient principalement à des gestes ou à des regards, mais aussi à une notion de réciprocité. Autrement dit, l'expression du consentement sexuel à l'aide d'indices non verbaux se ferait à travers une réponse similaire au rapprochement du partenaire. Quel que soit le genre, l'expression du consentement sexuel à travers une combinaison d'indices verbaux et non verbaux apparaît prédominante, alors que le consentement sexuel est plutôt défini comme un accord verbal.

Concernant le consentement sexuel personnel et propre à chaque étudiant, les étudiantes ont évoqué principalement une expression non verbale du consentement, conformément à la littérature (Orchowski et al., 2020 ; Palermo et al., 2021). Pour elles, les indices

non verbaux suffiraient à exprimer leur consentement. Ainsi, et contrairement à l'expression du consentement dans une situation donnée, il semble plus difficile pour les étudiantes de verbaliser leur consentement dans la vie réelle, ce qui rejoint les résultats des études chez une population féminine adolescente et étudiante (Beres, 2004 ; Righi et al., 2019). Cependant, les étudiants quant à eux, utiliseraient plutôt la verbalisation et les questions orales pour exprimer leur propre consentement sexuel, ou de s'assurer de celui de leur partenaire. Alors que très peu d'études s'intéressent aux différences de genre dans l'expression du consentement sexuel, notre étude a montré que les hommes tendaient à privilégier la verbalisation plutôt que les comportements non verbaux pour exprimer leur consentement, contrairement aux femmes. Concernant l'expression du consentement sexuel en fonction du lieu, nous observons des différences entre les genres. Il serait plus difficile pour les étudiantes de verbaliser leur consentement ou non-consentement dans une sphère privée ou un endroit plus restreint, comme une chambre ou un parc par exemple. En revanche, elles exprimeraient plus facilement leur consentement et non-consentement dans une soirée ou une boîte de nuit, principalement sous l'effet de l'alcool. En effet, consommer de l'alcool peut apporter une désinhibition, des comportements plus impulsifs ou des troubles du jugement, conduisant à des réactions différentes que celles qu'elles auraient en étant sobres. À l'inverse, les étudiants témoignaient exprimer leur consentement et non-consentement plus facilement dans une sphère privée, mais plus difficilement en public par peur de blesser leur partenaire « publiquement ».

Concernant l'expression du consentement sexuel selon la nature du comportement, nous n'observons pas de différences selon le genre. En effet, les étudiants mentionnaient une « hiérarchie » des comportements dans laquelle l'expression du consentement ou non-consentement pouvait varier. Par exemple, des gestes comme se prendre la main ou mettre la main sur la cuisse de l'autre nécessiteraient moins, voire pas de verbalisation, contrairement à des comportements comme s'embrasser ou avoir un rapport sexuel. Les étudiants mentionnaient d'ailleurs que le rapport sexuel était la « limite » où la verbalisation du consentement était indispensable. La majorité des participants parlaient de « degré », « paliers » ou « steps » pour

désigner une gradation des comportements selon leur nature. Ainsi, les comportements de « *flirt* » à travers des indices non verbaux tels que les jeux de regards, se prendre la main ou encore se rapprocher, nécessitaient moins de verbalisation concrète du consentement sexuel que lors du rapport sexuel, ce qui rejoint les études de Hall (1998) et Humphreys (2007).

### Le non-consentement sexuel et l'émergence d'une dimension nouvelle

Concernant l'expression du non-consentement sexuel dans une situation donnée, la majorité des étudiants parlaient principalement de verbaliser leur non-consentement. En revanche, quelques étudiants, ainsi que toutes les étudiantes, favorisaient uniquement l'utilisation d'indices non verbaux, contrairement à l'expression du consentement, où la dimension verbale était mentionnée. Ceci s'expliquerait par la volonté des étudiants de ne pas blesser leur partenaire, ou, pour les étudiantes, par la peur de représailles en cas de refus des avances. Dans la vie réelle, le non-consentement sexuel se traduirait principalement par une réaction de fuite ou de mise à distance, et donc par le biais d'indices non verbaux. Comme dans une situation précise donnée, il est plus difficile pour les étudiants de verbaliser leur non-consentement sexuel. D'une part, par peur de blesser l'autre ; d'autre part, la verbalisation intervient uniquement si la personne en face est insistante malgré l'utilisation d'indices non verbaux, ce qui semble rejoindre les travaux d'O'Byrne *et al.* (2006). Cependant, notre étude a permis de mettre en évidence que les étudiants finissaient par verbaliser leur non-consentement lorsque leur partenaire se montrait insistant ou continuait un rapprochement malgré l'expression d'un mouvement de recul ou le détournement d'attention. Finalement, les étudiants parlaient également tous d'une notion de « *feeling* » et de « *réciprocité* » entre les individus, permettant d'adapter leur manière d'exprimer leur non-consentement sexuel.

Notre étude a également mis en évidence une dimension nouvelle. En effet, une majorité d'étudiantes sembleraient exprimer leur consentement sexuel, mais aussi leur non-consentement sexuel, à travers l'envoi de messages sur le téléphone, qu'elles soient physiquement proches ou non de leur partenaire. Aussi,

lorsqu'elles éprouvent des difficultés à aborder une envie d'aller plus loin dans la relation sexuelle, l'utilisation de SMS ou des réseaux sociaux devient un support leur permettant d'exprimer leur consentement de manière plus confortable. Cette dimension est intéressante dans la mesure où les réseaux sociaux peuvent être le support de cyberviolences et de bafouement du consentement sexuel (Brodu, 2020).

### Les limites de cette étude

Bien que cette étude ait notamment permis aux étudiants d'échanger librement sur la thématique du consentement sexuel, il est important de rappeler qu'elle a présenté certains biais et certaines limites. Parmi eux, le biais de désirabilité sociale qui renvoie directement à la connaissance que les individus ont de ce qui est considéré comme désirable dans une société ou un groupe donné (Pansu et Beauvois, 2004). Ici, on se demande si les prises de position publiques sur les notions abordées entourant le viol ont pu nuancer les réponses des participants dans un objectif de valorisation vis-à-vis d'autrui. Et ce, notamment chez les participants masculins qui auraient pu se sentir obligés de donner des réponses socialement normées et potentiellement attendues par les animatrices (exclusivement féminines) des *focus groups*.

De plus, cette étude ne prend pas en compte les orientations sexuelles ni les identités de genre des participants. Or, selon une étude de Hunter *et al.* en 2023, l'engagement dans un comportement sexuel consenti différerait selon le genre et l'orientation sexuelle. En effet, les hommes hétérosexuels auraient tendance à être moins engagés dans des comportements sexuels consentis que les femmes et les hommes en minorité sexuelle. Il serait alors intéressant d'explorer la manière dont les étudiants LGBTQIA+ (lesbiennes, gays, bisexuels, trans, queer, intersexe, asexuels) expriment leur consentement, mais surtout, leur non-consentement sexuel.

### Implications et conclusion

Le consentement sexuel est une notion importante, susceptible d'être interrogée dans le cadre des relations intimes et amoureuses, et d'autant plus chez une population jeune en découverte de la vie

affective et sexuelle. C'est une notion à ne pas banaliser dans la mesure où elle permet d'assurer une relation saine, basée sur le respect et les limites de l'autre. Cependant, notre étude a permis d'observer que les jeunes adultes français ne définissent ni n'expriment pas leur consentement et leur non-consentement de la même manière, notamment en fonction de leur genre. En effet, certains jeunes adultes favorisent la verbalisation, tandis que d'autres privilégient plutôt des gestes ou des mouvements tels qu'un rapprochement physique ou des jeux de regards par exemple. Il en revient alors à chacun d'interpréter l'expression du, ou de la partenaire comme il le souhaite. Or, une mauvaise interprétation de ces signaux peut facilement basculer dans l'atteinte à la personne ou même dans la violence sexuelle (Benbouriche et al., 2023). Ainsi, il serait pertinent de multiplier les actions de préventions contre les violences sexuelles en proposant des modules relatifs à la thématique du consentement sexuel.

Notre étude a permis d'identifier différentes manières d'exprimer le consentement sexuel selon le genre, le lieu et la consommation d'alcool. Sensibiliser les jeunes adultes sur ce sujet permettrait de conscientiser la pluralité des comportements possibles et envisageables exprimant le consentement ou le non-consentement sexuel, et d'insister sur l'importance de s'assurer de la volonté et de l'envie du ou de la partenaire à entamer un comportement sexuel. En termes de prévention, il serait intéressant d'impliquer les établissements scolaires et les Universités afin de proposer des interventions visant à clarifier ce que représente le consentement sexuel, mais aussi permettre aux étudiants de s'exprimer sur le sujet, afin de proposer un programme efficace pour lutter contre les violences sexuelles (Zinzow et Thompson, 2019). L'objectif étant de réduire ces dernières, principalement grâce à un partage de connaissances et à une meilleure compréhension des signaux du ou de la partenaire (Beres, 2019). Pour mettre en œuvre des programmes de préventions efficaces, il serait pertinent, dans un premier temps, de sensibiliser et former les équipes pédagogiques sur les thématiques du consentement et des violences sexuelles (Brassard et Fiorvanti, 2014). L'implication des étudiants dans la conception de tels programmes faciliterait la prise de parole et la création de débats dans l'objectif d'adapter spécifiquement

chaque action de prévention (Orchowski et al., 2023). Des méthodes pédagogiques et interactives pourraient permettre une meilleure appréhension de la thématique des violences sexuelles, à travers, par exemple, des jeux de rôle, des ateliers de discussion et débats, ou l'utilisation de vidéos et supports multimédias (Orchowski et al., 2023). De plus, une éducation à la sexualité, ainsi qu'une formation relative à l'expression d'un refus permettant de rappeler le droit fondamental de dire non à une relation sexuelle apparaissent d'autant plus importantes qu'elles semblent constituer un facteur de protection contre les violences sexuelles (Santelli, 2018). Enfin, afin d'évaluer l'efficacité de ces programmes, il pourrait être intéressant d'évaluer les connaissances de chaque étudiant avant et après une formation sur les thématiques du consentement et des violences sexuelles, mais aussi mettre en place un suivi longitudinal pour observer les effets à long terme de tels programmes de prévention (Guastaferrero et al., 2023). Par ailleurs, il serait intéressant d'approfondir l'efficacité de ces interventions chez une population légèrement plus âgée que représentent les étudiants universitaires.

---

### Liens d'intérêt

Les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt en rapport avec cet article.

---

### Financement

Cette étude a été soutenue par l'INSPE de l'Académie de Lille – Hauts-de-France.

#### \*Matériel supplémentaire

Des documents supplémentaires comprenant l'annonce de recrutement, la grille d'entretien, ainsi qu'un tableau récapitulatif des résultats de cette étude sont accessibles en libre accès via le lien suivant : [https://osf.io/74fsg/?view\\_only=134bfd32425f4ccdb444c1f52215a78d](https://osf.io/74fsg/?view_only=134bfd32425f4ccdb444c1f52215a78d)

## Références

- Abbey A, Wegner R, Woerner J, Pegram S, Pierce J. Review of survey and experimental research that examines the relationship between alcohol consumption and men's sexual aggression perpetration. *Trauma Violence Abuse* 2014 ; 15 : 265-82.
- Barbour RS. *Doing focus groups*. Sage Publications Ltd, 2007.
- Barbour RS, Morgan DL. *A new era in focus group research: Challenges, innovation and practice*. Springer, 2017.
- Bardin L. *Chapitre premier. L'analyse catégorielle*. Quadrige, 2013.
- Barre S, Breuil M, Lévy C, Richard D, Terrien A. Enquête sur les séances d'éducation à la sexualité au collège et au lycée. #SexEducationNationale. noustoutes.org. 2022.
- Benbouriche M, Parent G. La coercition sexuelle et les violences sexuelles dans la population générale : définition, données disponibles et implications. *Sexologies* 2018 ; 27 : 81-6.
- Benbouriche M, Guay JP, Testé B. « Percept-Int » : développement et validation d'un ensemble de stimuli vidéo pour étudier la perception des intentions sexuelles. *Revue Canadienne des sciences du comportement* 2023 [https://doi.org/10.1037/cbs0000387].
- Beres MA, Herold ES, Maitland SB. Sexual consent behaviors in same-sex relationships. *Arch Sex Behav* 2004 ; 33 : 475-86.
- Beres MA. "Spontaneous" sexual consent: An analysis of sexual consent literature. *Feminism & Psychology* 2007 ; 17 : 93-108.
- Beres MA. Rethinking the concept of consent for anti-sexual violence activism and education. *Feminism & Psychology* 2014 ; 24 : 373-89.
- Beres M. Perspectives of rape-prevention educators on the role of consent in sexual violence prevention. *Sex Education* 2019 ; 20 : 227-38.
- Berjot S, Delelis G. *27 grandes notions de la psychologie sociale*. Dunod, 2013.
- Brassard M, Fiorvanti C. School-based child abuse prevention programs. *Psychology in schools* 2014 ; 52.
- Brodu M. La cyberviolence dans les réseaux sociaux. 2020. Code de l'éducation – Article L.312-16 [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\_lc/LEGIARTI000043982349]
- Courtois R et al. Validation française de l'échelle de l'adhésion aux mythes modernes sur l'agression sexuelle (AMMSA) et attachement au partenaire auprès d'étudiants et d'auteurs de violence conjugale. *Encephale* 2021 ; 47 : 554-63.
- Coy M, Kelly L, Elvines F, Garner M, Kanyeredzi A. "Sex without consent, I suppose that is rape": How young people in England understand sexual consent. London: Office of the Children's Commissioner, 2013.
- Ferro C, Cermele J, Saltzman A. Current perceptions of marital rape: Some good and not-so-good news. *J Interpers Violence* 2008 ; 23 : 764-79.
- Gagnon JH. Les usages explicites et implicites de la perspective des scripts dans les recherches sur la sexualité. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 1999 ; 128 : 73-9.
- Gilles-Noguès E. Approche psychosociale du consentement sexuel et de ses représentations médiatiques. Un exemple d'application dans un programme de prévention des violences sexuelles à destination d'un public lycéen. *Sixteens 2 : Représentations des sexualités adolescentes, séries et consentement*, 2023.
- Greenbaum TL. *Moderating focus groups: A practical guide for group facilitation*. Sage Publications Inc 2000 ; 37-38.
- Guastaferro K, Shipe S, Connell C, Letourneau E, Noll J. Implementation of a universal school-based child sexual abuse prevention program: a longitudinal cohort study. *J Interpers Violence* 2023 ; 38 : 8785-802.
- Hall DS. Consent for sexual behavior in a college student population. *Electronic J Hum Sex* 1998 ; 1 : 1-16.
- Humphreys TP. Perceptions of sexual consent: the impact of relationship history and gender. *J Sex Res* 2007 ; 44 : 307-15.
- Hunter J, Bhuptani PH, Orchowski LM. Risk factors for perpetrating sexual aggression among adolescents: Differences by gender and sexual orientation. *J Community Psychol* 2023 ; 51 : 2180-92.
- Jozkowski KN, Peterson ZD, Sanders SA, Dennis B, Reece M. Gender differences in heterosexual college students' conceptualizations and indicators of sexual consent: Implications for contemporary sexual assault prevention education. *J Sex Res* 2014 ; 51 : 904-16.
- Jozkowski KN, Peterson ZD. Assessing the validity and reliability of the perceptions of the consent to sex scale. *J Sex Res* 2014b ; 51 : 632-45.
- Koss MP, Swartout K.M, Lopez, EC, et al. The scope of rape victimization and perpetration among national samples of college students across 30 years. *J Interpers Violence* 2022 ; 37 : 25-47.
- Krueger RA, Casey MA. *Focus groups: A practical guide for applied research*. Sage, 2019.
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Éducation à la sexualité. 2023.
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Campagne de communication : « Sans oui, c'est interdit ». 2023.
- Ministère de l'Intérieur. Les victimes de violences physiques ou sexuelles enregistrées par les services de sécurité en 2023. 2023.
- Morgan DL. *Focus groups as qualitative research*. Sage, 1997.
- Mortelmans C. A quick tour of NVivo. In: Mortelmans C. (ed). *Doing qualitative data analysis with NVivo*. Suisse: Springer Cham, 2024 ; p. 19-23.
- O'Byrne R, Rapley M, Hansen S. 'You couldn't say "no", could you?': Young men's understandings of sexual refusal. *Feminism Psychology* 2006 ; 16 : 133-54.
- Orchowski LM, Oesterle DW, Moreno O, et al. A qualitative analysis of sexual consent among heavy-drinking college men. *J Interpers Violence* 2020 ; 37 : 7-8.
- Orchowski LM, Malone S, Sokolovsky AW, et al. Preventing sexual violence among high school students through norms correction and bystander intervention: A school-based cluster trial of Your Voice Your View. *J Community Psychol* 2023 ; 7 : 2861-86.
- Organisation mondiale de la santé. *Violence à l'encontre des femmes*. 2021.
- Palermo AM, Harkins L, Campbell A. Do I really need to ask for a kiss? University students' perspectives and expressions of sexual consent. *Sexuality Culture* 2021 ; 26 : 249-67.
- Pansu P, Beauvois J-L. Juger de la valeur sociale des personnes : les pratiques sociales d'évaluation. In: *La psychologie appliquée à l'analyse des problèmes sociaux*. Presses Universitaires de France, 2004.
- Righi MK, Bogen KW, Kuo C, Orchowski LM. A qualitative analysis of beliefs about sexual consent among high school students. *J Interpers Violence* 2019 ; 36 : 8290-316.
- Santelli JS, Grilo SA, Choo T, et al. Does sex education before college protect students from sexual assault in college? *PLoS ONE* 2018 [https://doi.org/10.1371/journal.pone.0205951]
- Trottier D, Nolet K, Benbouriche M, Bonneville V, Racine-Latulippe F, Bergeron S. Sexual violence perpetration and victimization: Providing prevalence rates for understudied populations. *Violence and Gender* 2021 ; 8 : 59-66.
- Willis M, Jozkowski KN, Read J. Sexual consent in K-12 sex education: an analysis of current health education standards in the United States. *Sex Education* 2018 ; 19 : 226-36.
- Zinzow HM, Thompson M. Beliefs About consent and sexual assault perpetration in a longitudinal study of college men. *Violence Vict* 2019 ; 34 : 548-565.